




Rejoignez-nous !

*Quand j'ai vu
l'offre spéciale
jeune kiné et tous
les avantages,
je n'ai pas hésité.*

Lisette
kiné à Lyon

La fédération
conseille et accompagne
les kinés en début de carrière.






*Ça m'a rassurée
d'être défendue
par des gens d'ici,
toujours disponibles
et de bon conseil.*

Catherine
kiné à Brest

Avec ses
90 syndicats
départementaux,
la fédération est toujours proche de vous.



À 35 ans, je me suis dit que c'était à mon tour de défendre l'avenir de la profession. Aujourd'hui, je fais entendre mes idées.

Thomas
kiné à Montpellier

La fédération
ouvre ses portes
à tous ceux qui veulent
proposer, débattre et accompagner les évolutions.



Faites-vous entendre

90 syndicats départementaux

22 régions représentées

- Pour **négo**cier l'avenir de votre profession
- Pour vous **conseiller** et **défendre** vos intérêts
- Pour **proposer** et **accompagner** les évolutions

Que des avantages !

en adhérant à un syndicat affilié à la FFMKR

Adhésion déductible
fiscalement

- de nombreux avantages particuliers auprès du LCL, le Crédit Lyonnais, et des assurances de La Médicale de France
- d'un tarif préférentiel sur l'assurance groupe Responsabilité Civile Professionnelle et Protection juridique
- de tarifs préférentiels aux services de l'AGAKAM (Association de gestion agréée des masseurs kinésithérapeutes)
- de tarifs préférentiels sur les abonnements à Kiné actualité et Kinésithérapie Scientifique
- de consultations gratuites auprès du service juridique et de tarifs préférentiels sur les contrats
- d'une assurance décès de 4 575 €

Soit une économie possible de 400 €



www.ffmkr.org

Fédération
Française des Masseurs-
Kinésithérapeutes Rééducateurs

■ 3 rue Lespagnol ■ 75020 Paris

■ Tél : 01 44 83 46 00

■ contact@ffmkr.org